

Madame, Monsieur,

Le Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) a le plaisir de vous présenter sa Newsletter de décembre 2018.

Cette année fut marquée par le lancement des études « Image directrice des transports publics du SDEL » (Chantier 1) et « Concept d'aménagement intercommunal du secteur des rives du lac » (Chantier 5).

Bonne lecture à tous !

Chantier 1 : Image directrice des transports publics du SDEL

L'image directrice des transports publics du SDEL, première étude intercommunale en matière de transports publics dans l'Est lausannois, a été lancée en mars 2018, marquant ainsi le démarrage du Chantier 1 « Architecture du réseau » du rapport technique du SDEL.

Une première phase de diagnostic a été validée par le COPIL du 3 juillet 2018. Le groupe de suivi travaille actuellement sur la phase 2 de l'étude, relative à l'élaboration de pistes de développement d'un réseau « transports publics » à horizon 2030.

Chantier 5 : Concept d'aménagement intercommunal du secteur des rives du lac

En décembre 2016, le COPIL avait validé une première étude du Chantier 5 « Route et rives du lac ». Cette étude, nommée « Etude préliminaire de diagnostic multimodal de la route du lac », avait établi un état des lieux et présenté de premières pistes pour un réaménagement routier de la route du lac.

L'intégration urbanistique et paysagère devant désormais être étudiée sur l'entier du secteur des rives du lac, le bureau du SDEL, en partenariat avec le Canton (Service du développement territorial) et les communes de Lutry, Paudex et Pully, a élaboré un cahier des charges pour une étude de « concept d'aménagement intercommunal du secteur des rives du lac ». Celui-ci fut validé en octobre par le COPIL et l'attribution du mandat a eu lieu au COPIL du 13 novembre 2018. L'étude se déroulera courant 2019 selon trois phases, entre état des lieux, concept général et principes d'aménagements.

Les résultats attendus constitueront de solides bases pour les communes en matière de valorisation des espaces publics, de paysage et de mobilité, les guidant dans la suite de leurs démarches, telles que l'élaboration d'études d'avant-projet, plans d'affectation, inventaires, etc.



Prochainement, une carte des balades paysagères vous emmènera à la découverte du territoire de l'Est lausannois !